

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° M21- 0055417

Optique

101287

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 328 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TANOUR O. S. A. FA

Date de naissance : 01-01-1940

Adresse : Hay amna 1 Rue El Aoua 21 Casablanca

Tél. 05 22 52 34 89 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

### Cadre réservé au Médecin

Dr. RGUIBI Louafi  
- Psychiatre -

Centre Abdelmoumen, Angle Boulevard  
Abdelmoumen, el Bd. Aoual (Derb Ghalef)  
CASABLANCA - Tél.: 05 22 86 02 65

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : DYSMPS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 22/11/1940

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° M21-055417

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 328

Nom de l'adhérent(e) : TA

Total des frais engagés : .....

Date de dépôt : .....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

RELEVE DES HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/01/2022	1 h	350 DT		Dr. RGUBI - Psychiatre Centre Abdelloum Ben Ali - ANCA - Tel : 05 22 86 02 63

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DE CHAMBERY</i> <i>05 22 50 12 00</i>	<i>13/01/92</i>	<i>1665,33</i>

#### **ANALYSES - RADIographies**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F.  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: Upper Left (UL), Upper Right (UR), Lower Left (LL), and Lower Right (LR). Each tooth is assigned a number from 1 to 8, representing its position relative to the dental midline. A vertical arrow labeled 'H' at the top points upwards, indicating the mesiodistal direction. A horizontal arrow labeled 'D' on the left points to the left, indicating the buccolingual direction. A vertical arrow labeled 'B' at the bottom points downwards, indicating the depth direction. The teeth are also marked with various symbols: 'P' (Posterior), 'M' (Molar), 'V' (Ventral), 'A' (Anterior), 'L' (Lateral), and 'R' (Radicular).

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel. Thérapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr RGUIBI LOUAFI

Psychiatre

Diplômé de la Faculté  
de médecine de Paris

Consultant, ancien chef service  
et chef consultation au C.H.S. de Taw

Centre Abdelmoumen - Angle Bd Abdelmoumen  
et Bd Anoual (Derb Ghalef) - Casablanca  
Tél.: 05.22.86.02.65 / 05.22.86.00.78

Sur Rendez-vous

LOT 212188  
EXP 09/2024  
PPV 35.70

10/04/2022

Casablanca, le 13/11/2022

Mme TAWOUR KHADOUT

~~83,70 X 8 = 669,60~~

1) 4 sem ) M globul d

0 18 sem ) 960,00

0,10 x 4 = 2) SEROPLEX 101 S. V.

2) 4 sem ) M globul d

1) 18 sem ) 35,70 3) ALPRO 01/1 S. V.

les deux

1665,30

الدكتور رغيبى الوفى

اختصاصي في الأمراض النفسية والعقلية

خريج كلية الطب بباريس

استشاري الطب النفسي

رئيس مصلحة ومدير العيادات

الخارجية بـ مـ صـ نـ بالطـاـنـفـ (سابـقاـ)

تقاطع شارع عبد المؤمن  
خلف الدار البيضاء

05.22.86.00.78 / 05.22.86.00.78

موعد

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237

Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V: 240,00 DH

Barcode: 6 118001 184989

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V: 240,00 DH

Barcode: 6 118001 184989

Maphar  
Bd Alkemia N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Seroplex 10mg cp sec b28  
P.P.V: 240,00 DH

Barcode: 6 118001 184989

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237

GlaxoSmithKline Maroc  
Ain El Aouda  
Région de Rabat  
PPV: 83,70 DH

ID: 647532  
6 118001 140237